

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT Payable d'avance, par an \$5.00

ANNONCES Première insertion, par ligne \$0.10

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA COURRIER

Ottawa et Hull, 19 Février 1884

Il y a eu, ce matin, longue séance du Conseil Privé. On dit qu'on y a traité des questions de la plus haute importance.

Le Sénat a déclaré vacant, hier, le siège de l'honorable sénateur Dickson, en raison de son absence pendant deux sessions consécutives.

On annonce la démission de l'honorable Costigan, comme ministre du revenu de l'Intérieur. Les raisons en seront probablement rendues publiques, cette après-midi.

M. Bolduc, député de la Beauce, fait signer en ce moment une requête au gouvernement demandant un subsidé de \$3,200 par mille pour une ligne de chemin de fer qui partirait du chemin de fer de Lévis et Kennébec et irait se souder au chemin de fer International.

LA COLONISATION

Il est malheureux que les gouvernements locaux ne soient pas plus riches. S'ils l'étaient, comme ils trouveraient à employer leur argent avec fruit pour le développement de leurs provinces.

La Minerve publiait, samedi, un article important sur ce sujet et représentait que, par suite de la position faite aux provinces sous la constitution actuelle, il incombe au gouvernement fédéral, qui perçoit la grande masse des revenus généraux, d'en consacrer une partie aux provinces pour les aider à construire leurs chemins de fer et à coloniser leurs districts incultes.

Jusqu'ici le gouvernement n'a guère travaillé dans ce sens que pour les nouvelles provinces de l'Ouest. Il a dépensé et dépense encore des millions pour les colonies et pour attirer les émigrants européens. Mais il ne s'occupe pas autant des vieilles provinces. Qu'est-ce qu'il a dépensé, par exemple, pour la province de Québec? Rien, à part ce que lui a coûté la section bas-canadienne de l'intercolonial, qui n'est aucunement un chemin de colonisation.

population émigre aux Etats Unis, pendant que la population des Iles Britanniques afflue au Nord-Ouest.

La Minerve est d'avis que cette politique doit changer et que les autorités fédérales devront en agir autrement dans l'avenir. Nous sommes également de cet avis, qui est partagé, nous le savons, par la députation française.

ECHOS DU PARLEMENT

M. Blake demandera, jeudi prochain, quelle est l'estimation faite par les ingénieurs du gouvernement du coût de construction de la partie du chemin de fer du Pacifique qui reste à construire au nord du lac Supérieur, et de la partie qui s'étend depuis le sommet des Montagnes Rocheuses jusqu'à Kamloops.

La position prise par M. Ross, député de Lisgar, Manitoba, n'est pas de nature à satisfaire les libéraux. M. Ross, bien que libéral, s'est prononcé entièrement en faveur de la politique du gouvernement concernant le chemin de fer du Pacifique. Il a accusé les libéraux de nuire aux progrès du Nord-Ouest en le dépréciant, comme il le font dans leurs discours et dans leurs journaux.

M. Wood a parlé, hier, durant quarante minutes sur la question du Pacifique. Dans cet espace de temps il a su faire une revue complète de la question et l'a traitée d'une manière claire en même temps que concise.

M. Charlton et M. Patterson, champions de la gauche, ont parlé, hier soir, sur les résolutions du Pacifique. Ils ont été moins violents que leurs confrères, MM. Charlton et Patterson. A cette phase du débat il est difficile d'apporter des arguments nouveaux et ils ne l'ont pas fait.

M. Mulock et M. Laurier ont aussi parlé contre les résolutions du Pacifique. Ils ont été moins violents que leurs confrères, MM. Charlton et Patterson. A cette phase du débat il est difficile d'apporter des arguments nouveaux et ils ne l'ont pas fait.

L'amendement de M. Cameron a été rejeté par la chambre, ce matin, à deux heures moins vingt minutes, par une majorité de 70 voix. Nos lecteurs savent déjà que cet amendement demandait:

"Qu'avant que cette chambre soit appelée à accorder le nouveau prêt de \$22,500,000 et d'une garantie de \$7,300,000 à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, il soit nommé un comité spécial pour faire une enquête pleine et entière sur la situation et les affaires de la compagnie et plus particulièrement sur ses opérations de stock et sur les contrats de construction, — sur le coût réel des travaux exécutés et l'évaluation exacte du coût des travaux restant à faire."

Le vote sur la motion principale pour que la chambre se forme en comité sur les résolutions sera probablement pris cette nuit.

A. C. Stevens, homme éminent de Geneva, Ohio, s'est suicidé. Cause: pertes au jeu.

ASSOCIATION DES ARPENTEURS FÉDÉRAUX

Hier soir, un grand nombre des arpenteurs fédéraux ont tenu la première assemblée annuelle de leur association à la Salle Saint-André, rue Elgin, et les officiers suivants ont été élus pour l'année courante.

Président honoraire, E. E. Taché, Assistant Commissaire des terres, Québec. Président, Otto. J. Klotz. Vice-président, A. C. Talbot. Secrétaire-trésorier, A. F. Cotton. Directeurs: W. Pi-roe, J. B. Casgrains, E. J. Rainboth.

CONSEIL DE VILLE

Le conseil de ville a eu une réunion spéciale, hier soir. Etaient présents l'honorable le maire au fauteuil, et MM. les échevins Cunningham, Gordon, Whelan, MacCuaig, Cox, Cherry, Erratt Brown, Whillans, Henry, German, Swallow et Laverdure.

Le conseil répond favorablement à la demande de M. Fleming, M. P., et accorde la salle du conseil pour servir de lieu de réunion aux Grangers les 4, 5, 6 et 7 mars prochains.

La salle du conseil sera aussi mise à la disposition du conseil d'hygiène d'Ontario dans la deuxième semaine de mars.

Le rapport No. 2 du comité des travaux est lu et adopté unanimement. Le rapport du comité du feu et de l'éclairage est présenté par M. Laverdure et adopté unanimement. Sur proposition de M. MacCuaig, le conseil se forme en comité et adopte le règlement à l'effet de limiter le nombre des licences.

ÇA ET LÀ

Le gouvernement fera adopter pendant la présente session loi concernant des sociétés d'assurance mutuelle faisant affaires en Canada.

M. Joseph Dusseault, imprimeur de Québec, nous annonce que dans l'intérêt de l'histoire du pays et des études historiques, il a entrepris la publication d'un ouvrage qui portera le titre suivant: "Jugements et délibérations du Conseil Supérieur de Québec."

Cet ouvrage formera au bout de l'année un volume de 288 pages et le prix en est fixé à \$5.

Entendu dans les coulisses d'un café-concert: Un auteur — Eh bien, avez-vous lu la dernière chansonnette que je vous ai envoyée.

Un compositeur — Oui je lui ai même trouvé un air. L'auteur ravi — Ah! lequel? Le compositeur — L'air bête. Tableau!

Nous lisons dans un journal de Washington:

"On a trouvé un moyen d'empêcher les membres du Congrès de voler les broches à cheveux des chambres de comités. On a marqué le dos au fer chaud des mots: "chambre des représentants" en lettres d'un pouce de haut."

On étudie actuellement les moyens d'empêcher les horloges de disparaître et toute proposition à cet effet sera la bienvenue.

Nous apprenons avec regret la mort de M. l'abbé George Casgrain arrivée à l'Islet le 18 de ce mois. M. Casgrain, ancien curé de Saint-Jean d'Eschantillon, était doué d'une âme généreuse et d'un grand esprit de sacrifice, et bien que jeune encore (il dépassait à peine quarante ans) avait su se rendre utile dans plus d'une bonne œuvre. Il était frère de feu M. Arthur Casgrain, littérateur bien connu.

Le sergent Montgomery a failli se casser un bras en tombant sur la rue Rideau hier après-midi.

B. G. GRANDE VENTE Argent Comptant STOCK MAVAUT ET LANIGAN 113 Rue RIDEAU Acheté à 65c dans la Plastre

CONDITONS ARGENT COMPTANT UN SEUL PRIX BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

PATINS, PATINS, PATINS, PATINS, PATINS, PATINS & CO. Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883 VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique N. H. DOWNS

MACHINES A COUDRE Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MELLEURES FABRIQUES

R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL. ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!!

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier.

Assortiment Complet E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883 VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique N. H. DOWNS

MACHINES A COUDRE Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MELLEURES FABRIQUES

R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOG-ENGEE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, etc. SUPERIOR TO PILLS and all other systems regulating the bowels. THE DOSE IS SIX ALL THE ACTION PRECEPTS, THE PARTS BEING USED. Ladies and children like it. Price, 20 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

MAISON A VENDRE Une maison en bois, contenant onze chambres et arriérée en deux logements avec grand jardin, bugeat et terrain spacieux, numéro 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions. DECOUVERTE IMPORTANTE DIPHTHERIE ANTI-DIPHTHERIQUE Spécifique contre la Diphtérie et autres maux de gorge, guérissant Consommation, Bronchites et Rhumes. LA DIPHTHERIE VAINCUE! AMERS CANADIENS TRESOR DES DYPEPTIQUES

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique BUREAU DU SECRÉTAIRE, Montréal, 11 Janvier 1884. Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intéret semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de cinq pour cent par année.

Chemin de fer du Nord A PARTIR DE LUNDI, 27 Septembre 1883. Les trains circuleront comme suit:

Table with 3 columns: Mixte, Malle, Express. Rows for Depart de Montréal, Arrivée à Québec, Depart de Québec, Arrivée à Montréal, Depart de Montréal, Arrivée à St-Félix, Depart de St-Félix, Arrivée à Montréal.

NEEDED IN Every Family. AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOG-ENGEE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, etc. SUPERIOR TO PILLS and all other systems regulating the bowels. THE DOSE IS SIX ALL THE ACTION PRECEPTS, THE PARTS BEING USED. Ladies and children like it. Price, 20 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

BUREAU GENERAL: Québec. BUREAU DES BILLETS: Nos. 140 Rue Saint-Jacques, et à l'hôtel Windsor, Montréal. QUÉBEC: Vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis A. DAVIS, Sarrintendam.



FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

Un instant après, Morlot était dans la loge en présence de la concierge.

—Madame, lui dit-il avec beaucoup de politesse, je vous serais infiniment obligé si vous vouliez bien me dire qu'elle est cette jeune femme qui vient d'entrer dans votre maison.

La concierge parut très étonnée et le regarda de travers.

—Eh bien, c'est une locataire répondit sèchement.

—Y a-t-il longtemps qu'elle demeure ici.

—Dites donc, vous êtes bien curieux ; qu'est-ce que cela peut vous faire ? D'ailleurs je n'ai pas de compte à vous rendre.

Le front de Morlot se plissa. —Ma chère dame, répliqua-t-il, je vous assure que vous avez tard de le prendre sur ce ton. Je ne crois pas m'être présenté chez vous d'une manière inconvenante ; je vous demande un renseignement, il me semble que la plus simple politesse exige au moins que vous me répondiez.

—C'est possible. Mais je ne vous connais pas, moi ; qui êtes vous ?

—Oh ! soyez sans crainte, je ne suis pas un voleur.

—Je ne dis pas ça. Mais enfin, il y a tant de gens mal intentionnés.

—Je vais tâcher de vous rassurer complètement. Depuis quinze jours je ne quitte pas les Batignolles ; j'y cherche une jeune fille d'une vingtaine d'années, à laquelle j'ai plusieurs communications très importantes à faire. Comprenez-vous maintenant ? Je dois ajouter que je m'intéresse beaucoup à cette jeu e fille. Tout à l'heure, j'ai cru la reconnaître dans votre locataire : cela vous explique pourquoi je vous demande en ce moment des renseignements.

—Dans ce cas, c'est différent. Comment se nomme-t-elle, la jeune femme que vous cherchez ?

—Gabrielle Liénard.

—Alors, vous vous êtes trompé ; notre locataire s'appelle Louise.

—Louise ? fit Morlot.

—Oui, madame Louise.

—Elle n'a pas un air de nom ?

—C'est probable.

—En effet, fit Morlot, laissant voir son dépit, je me suis trompé. Excusez-moi, madame, je regrette de vous avoir dérangée.

—Il se dirigea vers la porte ; mais au moment de sortir de la loge, il lui vint à l'idée que Gabrielle avait parfaitement pu changer de nom. Il revint vers la concierge.

—La jeune fille à laquelle je m'intéresse, lui dit-il, est sortie de l'hospice, il y a aujourd'hui juste vingt quatre jours.

—Ah ! fit la concierge, ouvrant de grands yeux étonnés.

—Comme elle est à peine guérie d'une longue maladie, continua l'agent, elle a la figure excessivement pâle ; votre locataire ayant aussi une grande pâleur, j'ai pu facilement me tromper. Il est vrai que cette maison n'est ni un hôtel, ni un garni, et je suis à peu près certain que la jeune fille en question a loué une chambre meublée.

—Ma foi, monsieur, tout ce que vous dites est extraordinaire, répondit la concierge.

—Comment cela ?

—D'abord, c'est bien une chambre meublée que ma locataire occupe dans la maison ; ensuite, c'est aujourd'hui le vingt quatrième jour qu'elle est ici, et elle a loué le jour même de sa sortie de l'hospice.

—C'est elle, c'est Gabrielle ! s'écria joyeusement Morlot. Enfin...

—Pourquoi donc nous a-t-elle donné un faux nom ? demanda la concierge.

—Ma chère dame, ne vous préoccupez pas de cela, répondit l'agent ; elle avait ses raisons.

XI

UN AMI

Il était cinq heures de l'après-midi. Assise près de sa fenêtre ouverte, Gabrielle travaillait. C'était la fin d'une belle journée. Le ciel était sans nuage. Le soleil descendait vers le couchant, et ses rayons pénétraient obliquement dans la chambre. Le parfum des fleurs des jardins montait jusqu'à la jeune fille.

Elle avait la tête inclinée sur sa poitrine et, tout en travaillant, elle songeait. Hélas ! elle pensait à son enfant et en même temps à ses jeunes années, à son excellente mère, qu'elle avait trop tôt perdue.

Soudain, elle entendit frapper discrètement à sa porte. Sa tête se redressa. Elle pensa que la concierge venait lui faire une visite, comme cela lui arrivait quelquefois.

Elle se leva et alla ouvrir. Elle se trouva en face d'un homme inconnu.

Un petit cri de surprise lui échappa et elle fit trois pas en arrière.

L'homme était immobile sur le seuil. On aurait dit qu'il n'osait pas avancer.

—Monsieur, vous vous êtes trompé de porte, sans doute, lui dit la jeune fille.

—Non, non, je ne me suis pas trompé, répondit-il, c'est bien vous que je viens voir.

—Mais c'est impossible, répliqua-t-elle, en le regardant avec effarement.

Il se décida à entrer.

—Mon Dieu, que me voulez donc ? s'écria-t-elle en reculant encore.

—C'est vous qu'on appelle madame Louise, n'est-ce pas ? dit-il en refermant la porte.

—Oui, c'est moi, balbutia-t-elle.

Elle se mit à trembler de tous ses membres.

—Oh ! je vous en supplie, ne vous effrayez pas.

—Pourquoi venez-vous ici, monsieur ?

—Je ne vous connais pas, qui êtes-vous ?

—Vous le saurez. Vous dites que vous ne me connaissez pas certainement, vous ne pouvez pas me connaître. Peut-être n'avez-vous déjà vu ; vous ne vous en souvenez pas. Mais si vous ne me connaissez pas, je vous connais moi.

—Vous me connaissez ? s'écria-t-elle.

—Oui, beaucoup.

—Beaucoup ! répéta-t-elle stupéfiée.

—Allons, remettez-vous, reprit-il ; vous êtes toute tremblante ; est-ce que je vous fais peur ?

—Non, mais...

—Vous n'êtes pas rassurée. Eh bien, regardez-moi, vous verrez tout de suite que je ne suis pas un homme méchant, que je ne vous veux pas de mal, au contraire. Voyons, est-ce que quelque chose ne vous dit pas que je suis votre ami ? Oui, continua-t-il d'un ton pénétré, je suis l'ami le plus sûr, le plus dévoué, le seul peut-être que vous ayez encore aujourd'hui.

Vous le croyez, n'est-ce pas ? Dites-moi que vous le croyez.....

—Oui, je veux bien le croire, se lamenta-t-elle.

—Je comprends, vous n'êtes pas convaincue. Il faut d'abord que je vous donne la preuve que je vous connais. Dans cette maison, on vous appelle Louise, madame Louise ; ce n'est pas votre nom. Vous vous nommez Gabrielle Liénard, vous êtes née à Orléans.

La jeune fille fixa sur lui ses yeux hagards, puis elle fit entendre un gémissement et se laissa tomber sur un siège.

Voyons, mademoiselle Gabrielle, reprit-il d'un ton affectueux et avec respect, n'êtes-vous pas encore assurée sur mes intentions ? Pourtant, si je vous ai cherchée depuis votre sortie de la Salpêtrière, si je suis prêt de vous en ce moment, vous devez bien penser que je puis avoir qu'un désir ; ce n'est de vous être utile et de vous servir.

Bonnes nouvelles pour Hull

Je vendrai mes huitres d'ici jusqu'après le carême pour 35 centins la pinte. E. D. SERRIN. Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUMBAG !

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici.

Boucotoche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pareille découverte.

A vendre chez tous les pharmaciens. En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

UNE CURE ÉTONNANTE

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans. Pendant ces deux ans, j'ai essayé tous les remèdes possibles, mais sans succès. En voyant l'annonce de la "Valeria" dans la "Minerve", j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui me la remit, et il pourra attester que j'étais alors-il y a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle a suffi à me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant. Les cheveux étaient plus fins. Tous ceux qui ne connaissent sont comme moi étonnés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Anne, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'auteur de cette merveilleuse découverte.

PIERRE DAME. Montréal, 23 Juillet 1883.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATENES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIF, BURETTES, ENGRENAGES, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS, Ottawa, 29 janvier 1883.

Poudres de Condition d'Alexandre BOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON.

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick. Avis.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER 0 Nov. 1882

L. A. Olivier AVOCAT.

Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Bloc d'Église, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1883.

J. A. POMINVILLE BOUCHER,

Étal No. 14, Marché By, Ottawa

A toujours à son Étal un assortiment complet de

Viandes de premier choix. Telles que BŒUF, MOUTON, VEAU, AGNEAU, LARD FRAIS, SAUCISSES, etc., etc. A des prix qui démontrent toute compétence. Une visite est sollicitée. Ottawa, 26 mars 1883.

CHAS DESJARDINS

No. 7 RUE ELGIN, OTTAWA.

AGENT D'ASSURANCE sur la VIE et contre le FEU, Cité et District d'Ottawa.

COMPAGNIES REPRÉSENTÉES: La Citizens, DE MONTRÉAL, La Northern, Co. ANGLAISE, La Caledonian, do Capital et Actif Réunis, do

au delà de \$10,000,000

ASSURANCES SOLICITÉES, AGENT FINANCIER de PLACEMENTS et COURTIER.

ACTIONS de Banques et de Compagnies incorporées, achetées et vendues pour argent et sur marge.

EMPRUNTS négociés pour particuliers, Corporations Municipales et Scolaires, Fréquences et Églises à des conditions très avantageuses. Taux d'intérêt réduits:

ARGENT placé sur garanties "ne première classe. LES capitalistes trouveront leur avantage à correspondre avec

M. Chas Desjardins, Block de Phéot Russell, rue Sparks, Ottawa.

Marques de Commerce et Droits d'Auteur enregistrés. 1er déc. 1883

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE.

Préparé avec la meilleure gomme d'épave rouge (goutte délicieuse) balsamique, adoucissant expectorant et tonique. Supérieure à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suinte de l'épave rouge—surement la gomme brute du plus grand prix pour les fins de la médecine.

Tout le monde a entendu parler des effets prodigieux des épinettes et des pins dans les cas de maladies des poumons.

En France les médecins envoient régulièrement leurs patients pris de phthisie dans les forêts de pins et leur prescrivent une infusion faite des bourgeons d'épinette.

Sirop DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

Son efficacité remarquable dans le soulagement de certaines formes de bronchite, et son effet pour ainsi dire psychique dans la guérison des rhumes obstinés sont maintenant connus du public en général.

Vendu par tous les pharmaciens respectables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille. Les mots "Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray" constituent notre marque enregistrée de commerce, nos enveloppes et étiquettes sont aussi enregistrées.

KERRY WATSON & CO. Pharmaciens en gros, Seuls propriétaires et fabricants, Montréal, 6m nov. 1882

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec.

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books). Bureau : 23 rue de l'Église, Ottawa.

ERNEST DES ROSIERS AVOCAT

Block de l'Hotel Russell, Rue SPARKS, Ottawa

M. Ernest Desrosiers suivra les cours du district d'Ottawa. 11 fév. 1884

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Block de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Épingles, Chaînes, Croix en or et en argent. Tout ouvrage garanti et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire

26 fév. 84

GALLIEN & PRINCE

Négociants-Commissionnaires et Agents de Publicité

PARIS, 36, RUE LAFAYETTE, 36, PARIS

sont, pour la Publicité, les Correspondants de ce Journal.

Ils informent les lecteurs que, s'ils viennent en France, ils pourront prendre connaissance dans leurs bureaux, 36, rue Lafayette, des exemplaires des plus récents de ce journal dont le service leur est fait régulièrement par tous les journaux.

La Maison Gallien & Prince recevra toutes les lettres qui pourraient lui être adressées pour des habitants de Canada voyageant en Europe, et les remettre ou les recépédiera aux destinataires suivant les instructions qu'elle recevra.

La dite Maison étant aussi maison de commission, est à même d'exécuter, dans des conditions avantageuses, les ordres qui lui seraient adressés, principalement en tous articles portant une marque de fabrique connue : Parfumerie, Spécialités pharmaceutiques, Vins, Liqueurs, Frites et Conserves, Chocolat, Machines de tous genres, Voitures, Pianos, Orfèvrerie, Ustensiles de toutes sortes, Bronzes, Librairie, etc. etc.

Au lieu de sera donnée qu'aux commandes accompagnées de leur couverture ou d'une ouverture de crédit dans une maison de banque importante.

La Maison Gallien & Prince fournira de reste toutes explications ou renseignements aux personnes qui voudraient bien utiliser son intermédiaire.

LE SEUL VIN à l'Extrait de FOIE de MORUE dont l'emploi donne les mêmes résultats que celui de l'HUILE de FOIE de MORUE le Vin à l'Extrait de Foie de Morue CHEVRIER

LA VELOUTINE est une POUDRE DE RIZ Spécial, préparée au Bismuth; par conséquent, son action est salutaire à la peau. Elle est adhérente et absolument imperméable; aussi comme lique-t-elle à la peau une beauté et un aspect velouté naturels.

GRAND Magasin de Meubles

L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSIX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.

Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

1er Oct. 1883

ON DEMANDE un cuisinier, un homme d'un âge moyen sera préféré—Aussi une femme pour faire le lavage et le repassage, soit à la maison ou chez elle. Doit avoir de bonnes recommandations. S'adresser au No. 319, rue Cooper.

JOS. SENECAI, Entrepreneur de Pompes Funébres, 265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario.

Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tout ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funèbres.

Les personnes donnant leur commandement au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point.

Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandeurs. On peut s'adresser chez M. Senecai la nuit comme le jour.

Pilules de Noix Longues Composées

De McGALE. Recouverte de sucre.

Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides, de foie, de reins, de tête, de vertiges, de tous les étourdissements et de toutes les

malaises causés par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies ci-haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, peuvent être administrés dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES de Noix Longues Composées, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomacales jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Montréal, 1883.

ASTHME

McDOUGALL & CUZNER, Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARIÈRE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIÈRES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER, 31 Octobre 1883.

AVIS PUBLIC est donné par le présent qu'une demande sera faite au Parlement, à sa prochaine session, pour obtenir un acte constituant la Compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

LACOSTE, GLOBENSKY, BISSAILLON & BROUSSEAU, Avocats des requérants. Montréal, 14 novembre 1883.

AVIS AUX ENTREPRENEURS. On recevra à ce bureau, jusqu'à MÉR-CREDI, le 15ème jour de mars, prochain, inclusivement, des soumissions cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour l'acte d'Exercices Militaires, Québec", pour la construction et l'établissement d'une Halle d'Exercices Militaires à Québec.

On pourra obtenir au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de Poste, des formulaires de soumission et le devis, à commencer de Vendredi le 15 du mois courant.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs offres ne seront point prises en considération si elle ne sont faites sur les formulaires, dont les blancs devront être convenablement remplis, et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 4 Février 1883.

Sirup des Enfants du Dr Goderre

Ce sirup est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine de Montréal, l'École de Médecine de l'Université du Collège Vieux-Québec.

Le sirup des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le Sirup ou Du Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis

PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE, Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal, 1883.

